autres celles de la Caisse Nationale d'Economie, du Monument National, des cours publics, des écoles ménagères, etc. Il croit en outre, que l'Association devrait aussi prendre un intérêt considérable dans la campagne entreprise par Sa

Grandeur Monseigneur l'Archebêque de Montréal contre l'alcoolisme.

Sur proposition de M. V. Morin, appuyé par M. J.-C. Beauchamp, des remerciements sont votés aux membres sortant de charge et aux journaux.

Et l'assemblée est ajournée.

## Caisse Nationale d'Economie

Assemblée générale annuelle de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal (Caisse Nationale d'Economie) tenue au Monument National, lundi, le 12 février, 1906.

-

Sous la présidence de M. J.-C. Beauchamp, vice-président.

Sont aussi présents: MM. J.-J. Beauchamp, vice-président, l'hon. L.-O. David, et MM. Euo Lafontaine, C.R., L.-G.-A. Cressé, C.R., A. Prud'homme, D. Parizeau, H. Godin, A. Gagnon, Ls. Béique, Geo. Gonthier, M.-L.-J. Lacasse, Elz. Malo, J.-B. Desbois, N. Deguire, J.-O. Martineau, A. Maucotel, G. Pepin, E. Desmarais, A. Cointe, J. Crépeau, J. Godin, J.-A. Frigon, J.-M. Dubé, A .-J. Laurence, Dr P.-E. Mount, A. Archambault, T. Paquin, Ovila Durand, J.-A. Dubé, A. Côté et plusieurs autres.

En l'absence du secrétaire général, il est proposé et résolu que M. J.-M. Dubé agisse comme secrétaire de l'assemblée.

Le secrétaire-trésorier donne lecture des minutes de la dernière assemblée annuelle, lesquelles sont adoptées. Il est proposé par M. J. Crépeau, appuyé par M. J.-O. Martineau, qu'une demande soit faite au bureau pour que, à l'avenir, l'assemblée générale annuelle soit tenue le dernier mardi de février de chaque année afin de donner plus de temps à la préparation des rapports et des statistiques. Cette demande rencontre l'approbation de l'assemblée.

Le secrétaire donne ensuite lecture du bilan et des rapports de l'année écoulée. Il donne ensuite un rapport détaillé de l'état de caisse en même temps que des statistiques complètes sur le nombre de membres inscrits durant l'année et des sommes d'argent reçues.

M. le secrétaire-trésorier donne ensuite son rapport écrit concernant l'administration durant l'année écoulée, lequel se lit comme suit :